

Hypothèse, flair et erreur en généalogie : théorie et pratique

Conclusion d'un article fort intéressant de neuf pages du généalogiste Hubert Charbonneau intitulé **Hypothèse, flair et erreur en généalogie : théorie et pratique** tiré de la revue des Mémoires de la Société généalogique canadienne-française, volume 51, numéro 4, cahier 226, hiver 2000, p. 271-283

Conclusion

La certitude absolue étant rare, il faut généralement se satisfaire de probabilités, mais de probabilités obtenues avec méthode et rigueur. Il vaut mieux de toute façon une hypothèse valable que rien du tout. Prenons le cas d'Abraham Martin dit L'Écossais : provenait-il d'Écosse ? Le saura-t-on jamais avec un degré de certitude satisfaisant ? Pour le moment, on peut se rabattre sur les règles de probabilités et notamment sur la règle de trois en examinant ce que l'on sait sur les cas analogues.

En parcourant le Jetté, on relève 21 autres immigrants qualifiés d'un surnom évoquant une nationalité européenne extérieure à l'hexagone français : L'Allemand (**Allemand**, **Daigle**, **Molleur**) ; L'Anglais (**Aubé**, **James**, **Otis**, **Ouabard**) ; Langliche (Lalande) ; Le Piémontais (**Lesage**) ; L'Espagnol (Marcil, **Robidou**, **Serran**, **Sibiron**, **Villeday**) ; LeSuisse (**Miville**) ; L'Irlande (**Geau**, **Riel**), L'Italien (**Nicolas**) ; LePolonais (**Loup**) ; LePortugais (**Dasyuva**, **Pire**). Sur 21, il y en a 18 (noms en caractères gras ci-dessus) qui paraissent originaires du pays dont ils portent le gentilé correspondant, soit plus de 85%. Les trois autres, dont Langliche qui pourrait correspondre à un surnom ironique, ont peut-être des ancêtres dans le pays auquel leur surnom les rattache. On peut en déduire qu'il y a environ 8 à 9 chances sur 10 qu'Abraham Martin soit originaire d'Écosse. Dire par conséquent qu'Abraham Martin provient d'Écosse n'est pas, à proprement parler, une erreur, même si on démontrait plus tard qu'il n'en est rien.

Cette façon de procéder est, à notre avis, parfaitement scientifique et elle contribue à faire de la généalogie une vraie science, exacte, rigoureuse et passionnante. Le flair en généalogie est indispensable s'il s'accompagne d'érudition, de jugement et d'intelligence. C'est pourquoi René Jetté, dans son traité de généalogie, réserve un chapitre de près de soixante pages à la preuve par présomption (chapitre 7) : c'est la partie la plus difficile, mais aussi sans doute la plus palpitante de la généalogie ! Comme le métier de généalogiste serait triste s'il fallait exclusivement se contenter de reproduire les textes et d'aligner les faits. Une science digne de ce nom ne peut se réduire à des procédés mécaniques. Ce qui est justifiable, par exemple, pour constituer le « Répertoire du PRDH », ne l'est pas, croyons-nous, pour exploiter ce même répertoire.